

Présidents d'Honneur :
Monsieur le Maire de Pierrefeu-du-Var
A titre posthume : Gaston LANZA, Pierre GILLY.

Président :
Maurice PERRIER
30 Jean Court le Haut - Pierrefeu ☎ 04 94 48 28 26 - ☎ 06 73 52 77 64

Président délégué :
Bernard FRESSE
Communication, Informatique.
7 Rue Pablo Picasso - Pierrefeu ☎ 09 80 38 46 48

Vice-présidents :
Serge FERUSSO
10 Rue Jules Fabre - Pierrefeu
☎ 0632 57 51 18
Lucienne SABATIER
6 Avenue des Poilus - Pierrefeu
☎ 04 94 28 24 79

Secrétaires :
Julien Cornez
Les Plans de Loube - Cuers
☎ 04 94 28 08 05
Ernest GALVEZ
102 Allée des Lilas - La Crau
☎ 04 94 66 19 53.

Secrétaire délégué aux relations avec l'ONAC
Jean-Pierre PEREZ
1 Les Clairettes du Haut - Pierrefeu ☎ 04 94 28 26 41

Secrétaire Adjoint : Paulette AILLAUD,

Trésoriers :
Janine CARRASCO
88 Av des Combattants d'AFN - Pierrefeu
☎ 04 94 20 62 45
Daniel BONISSENT
24 Jean Court le Haut - Pierrefeu
☎ 06 82 75 29 74

Trésorier Adjoint :
J-Claude GERMONE.

Porte Drapeau, Relations Publiques :
Julien Cornez

Les Plans de Loube - Cuers ☎ 04 94 28 08 05

Relations Publiques et Porte drapeau Suppléants :
Daniel BONISSENT - Bernard FRESSE - Pierre GERARD - Jean-Paul VALLDENEU

Membres du Conseil d'Administration
Michel GIGUET COVEX - Jean-Jacques LECHAT - Yves LOPEZ - André MUHL

Vérificateurs aux Comptes :
Georges Dubernard - Anny Gérard - Denise LOPEZ.

Pour joindre l'Association par Internet : maurice.m.perrier@orange.fr

Site Internet : <http://acpg.chez.com/ACPG/>

le Haut - Pierrefeu ☎ 04 94 48 28 26 - ☎ 06 73 52 77 64



Bulletin de Liaison



**ACPG CATM OPEX CS D'AC
PIERREFEU DU VAR**

Bulletin N°52 - mars 2016

Vendredi 5 février 2016 : 44^{ème} Assemblée Générale.

C'est par l'entrée des drapeaux, témoins de l'histoire de l'Association créée en 1945 au retour des prisonniers de guerre, que s'ouvre la séance. Instant fort en symboles s'il en est, affirmant la fidélité aux enseignements reçus des anciens comme la continuité dans la transmission du devoir de mémoire.

Que retenir de cette assemblée générale ? Qu'elle fut dans la lignée des précédentes : riche en débats, conviviale avec la dégustation de la brioche, festive avec le tirage de la tombola.

M Patrick Martinelli, Maire, M Marc Bénintendi, Adjoint délégué aux Anciens Combattants, des élus, les présidents des associations patriotiques Médaillés Militaires, Souvenir Français de Cuers, La Garde, La Londe, Pierrefeu ont répondu à notre invitation, enrichissant le débat de leurs interventions éclairées ; nous les en remercions.

Après le temps de recueillement à la mémoire des adhérents décédés au cours de la dernière année et l'hommage à nos soldats tombés pour notre liberté dans et hors de nos frontières dans une guerre qui n'ose pas dire son nom, à toutes les victimes innocentes de la plus sauvage des barbaries, arrive le temps du bilan et des perspectives.

De nouvelles adhésions assurent un maintien du nombre d'adhérents (cent soixante), les actions prévues pour 2015 ont été réalisées, les finances sont saines. Nos « troupes », progressivement, mais trop lentement encore, se rajeunissent. Un optimiste nuancé est permis.

Que sera 2016 ? Ce que nous voudrions en faire : il est proposé dans les pages qui vont suivre des participations à des journées mémorielles à et hors Pierrefeu, des journées conviviales.

Notre tombola fut riche, très riche. Nous devons cette abondance, certes au dynamisme et à la foi de nos deux quêteurs que sont Daniel Bonissent et André Mühl, mais aussi et surtout à la générosité des donateurs. Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour leur geste marquant ainsi le soutien qu'ils apportent à nos actions.



Maurice Perrier.

Actualités en images depuis le dernier Bulletin



05 décembre 2015 Journée Nationale d'Hommage aux Morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie suivi d'un repas à La Cranac



14 janvier 2016 Cérémonie du parrainage de la tombe de LEMKE Arvin au cimetière américain de Draauianan



14 janvier 2016 Cérémonie du parrainage de la tombe de LEMKE Arvin au cimetière américain de Draauianan



14 janvier 2016 suivi d'un amical repas à l'Crée du Bois au Muyl.

L'Assemblée Générale 2016, en bref.



Vendredi 5 février à 14 heures 15, le quorum étant atteint, la séance est ouverte, le bureau installé comme le prévoit l'article 11 des statuts : président Maurice Perrier, assesseurs Bernard Fresse, Serge Férucco, Lucienne Sabatier, secrétaire de séance Ernest Galvez.

L'Assemblée, debout, accueille les drapeaux, témoins de la vie de l'Association.



L'ordre du jour annoncé par le bulletin n° 51 est adopté à l'unanimité.

Dans son intervention introductive, Maurice Perrier tient à remercier chaleureusement la municipalité et plus particulièrement M Martinelli et M Bénintendi pour toute l'aide et l'attention apportées à la vie de notre association. Ses remerciements s'adressent ensuite à toute l'équipe de bénévoles prêts à « retrousser les manches », à ceux viennent plier le bulletin, puis le distribuer, à ceux qui participent aux commémorations. Il prie l'assemblée de bien vouloir excuser Julien Cornez et Yves Lopez tous deux hospitalisés. Il adresse à ces deux camarades les vœux de prompt rétablissement.

Julien Cornez a préparé minutieusement ses interventions à cette tribune ; Jean Claude Germone a accepté de le suppléer, qu'il en soit remercié.

Un instant de recueillement est observé en mémoire de nos adhérents décédés en 2015 : Roger Brenguier, Clément Mattéi, Marius Rinaldi, Robert Ferraro, Joseph Piva. « *Associons dans notre hommage nos soldats morts pour la France à l'intérieur – comme hors de nos frontières - morts pour nos libertés, les victimes de l'horreur des attentats terroristes.* » dira le président.

Il s'attache ensuite à dresser un « état des lieux : effectifs stables grâce à de nouvelles adhésions, objectifs tenus, finances saines, projets ambitieux pour 2016.

Il rappelle en outre que l'Association est ouverte aux sympathisants, à tous ceux qui partagent les valeurs que portent les Anciens Combattants.

Intervention de Monsieur le Maire :

M Patrick Martinelli, prie l'assistance de bien vouloir l'excuser ; il doit quitter la séance ; ses obligations l'appellent à une autre réunion ; il remercie l'association de son invitation et la félicite pour son engagement tant au niveau du devoir de mémoire qu'à la cause des Anciens Combattants. Remerciements du Président qui poursuit l'ordre du jour.

Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale du 6 février 2015 :

Ernest Galvez rappelle que l'ensemble des délibérations sur les différents rapports a été communiqué aux adhérents par le bulletin de liaison et le site Internet. Il en rappelle les grandes lignes. Le Président, après avoir sollicité d'éventuelles interventions, soumet ce rapport aux voix. L'assemblée générale en prononce l'adoption définitive à l'unanimité.

Rapport moral et d'activités 2015 :

Jean Claude Germone dresse le compte rendu des activités 2015 tel qu'il apparaît dans les documents joints à la convocation et publiés dans le bulletin n° 51.

L'exposé n'appelant aucune demande d'intervention est adopté à l'unanimité.

Compte financier 2015 présenté par Daniel Bonissent :



Le compte financier, préparé par Janine Carrasco et Daniel Bonissent est commenté ; les diverses rubriques apparaissent sur écran lumineux. Au final on note un déficit global de 34.56 € avec reprise sur les réserves.

Anny Gérard, au nom de la commission de contrôle des comptes, atteste que la commission a eu accès à toutes les pièces comptables et justificatives réglementaires, certifie l'exactitude des comptes présentés,

demande à l'assemblée générale de donner quitus aux trésoriers pour leur gestion 2015. *Photo ci contre : les commissaires au compte pendant leur rapport (de gauche à droite : Georges Dubernard, Anny Gérard, Denise Lopez)*



A l'unanimité l'Assemblée adopte le compte financier 2015 et donne quitus aux trésoriers pour la gestion 2015.

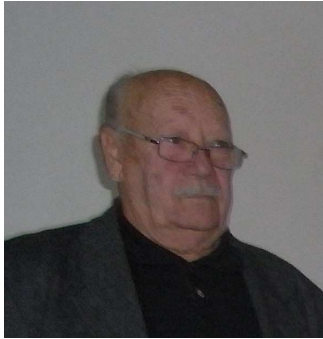
Le président tient à remercier Daniel Bonissent qui, pour la première année, assure la responsabilité de la gestion informatique avec brio.

Reconnaissance et défense des droits par Ernest Galvez :

Ernest Galvez précise en introduction de son propos que le projet de loi de finances 2016 voté par l'Assemblée nationale est en baisse de 4.8% (-125 M€) par rapport à 2015. Les baisses cumulées depuis 2011 s'élèvent à 20% soit 544M€.

Les revendications du monde combattant :

Carte du combattant :



Algérie : Si les militaires ayant accompli 120 jours à cheval sur le 1^{er} juillet 1962 ont droit à la carte du combattant, il reste à régler la situation des rapatriés sanitaires.

Opérations extérieures (les OPEX) :

A compter du 01 10 2015 seule est exigée une durée de quatre mois sur 1 ou des territoires et durant des périodes fixées par l'arrêté 87 de la loi 1654 du 29 12 2014. Il reste à redéfinir les territoires dont liste est trop restrictive.

Retraite mutualiste du Combattant :

Elle reste bloquée à l'indice 125 depuis 2007

½ part au foyer fiscal :

- Le conjoint survivant garde la ½ part à la condition que le combattant décédé en ait lui-même bénéficié, donc soit décédé à plus de 75 ans. Aucune avancée pour faire supprimer cette condition injuste.
- Notre demande d'abaissement à 70 ans reste un vœu pieux. Cependant notons une sensible amélioration cette année. L'Assemblée nationale a voté contre l'avis du gouvernement un amendement à la loi de finances 2016 abaissant à 74 ans le bénéfice de cette mesure.

Allocation différentielle aux conjoints survivants d'anciens combattants :

Cette prestation a été supprimée (Cour des comptes Jugement du Tribunal Administratif) pour égalité de traitement de tous les ressortissants ONAC VG candidats aux actions sociales.

Pensions aux conjoints survivants des grands invalides :

Amélioration encore insuffisante des conditions exigées (durée du mariage, soins constants) majoration au-delà de 60%, plus sensible à partir de 85% pour les plus grands infirmes.

Psycho traumatismes de guerre et essais nucléaires français :

Aucun changement sur le dossier.

Les quelques avancées :

Campagne double :

A compter du 01 01 2016 le bénéfice à tous les Combattants (modification du décret du 20.08.2010)

Harkis :

Création d'une nouvelle allocation de reconnaissance en faveur des conjoints et ex-conjoints survivants ;

Victimes et orphelins des persécutions antisémites nazies :

Indemnisation poursuivie.

La gestion du monde combattant :

L'ONAC VG (article 432 du CPMI et VG) est chargé de «veiller en toutes circonstances sur les intérêts matériels et moraux de ses ressortissants ». Or, depuis 2007 avec les réformes de modernisation (RGPP et MAP) l'ONAC s'est vu confier des missions supplémentaires sans personnels ni moyens suffisants.

Le service départemental reste le « guichet unique » pour l'accueil et la prise en charge de toutes les démarches.

Le code des pensions militaires et d'invalidité (PMI) est en cours de réécriture. Toute la vigilance sera nécessaire : exiger la concertation et le vote d'une Loi.

Nos demandes prioritaires et permanentes :

- Maintien d'un interlocuteur de rang ministériel
- Budget anciens combattants et mémoire autonome (donc non fondu dans celui de la Défense)
- Imprescriptibilité du DROIT à REPARATION.

Dont acte par l'assemblée générale.

Les commémorations :

L'Association a été invitée par la municipalité à une réflexion sur la participation citoyenne aux diverses commémorations comme il en a été rendu compte dans le bulletin n° 48 de septembre 2015.

M Bénintendi déplore une très faible participation à certaines commémorations et pose la question de savoir s'il ne serait pas judicieux de regrouper autour du thème majeur des manifestations suivies que par un nombre très limité de participants. Et de conclure : « *le trop de commémorations ne tue-t-il pas la commémoration ?* ».

Le président, après en avoir débattu avec le Conseil d'Administration, et à son grand regret, et malgré les nombreuses convocations adressées aux adhérents, reconnaît que certaines manifestations du souvenir, malgré tout le poids symbolique et commémorial qu'elles présentent, sont peu ou pas suivies.

Il rappelle que la Loi fixe au 11 novembre la journée d'hommage aux Morts pour la France de toutes les guerres. Cependant il tient à affirmer que trois dates essentielles, depuis l'édification des monuments aux morts s'imposent et sont à ses yeux incontournables : le 11 novembre (1^{ère} guerre mondiale), le 8 mai (seconde guerre mondiale) et le 5 décembre (AFN), conflits durant lesquels le contingent a été engagé. Toutes les familles françaises ont été concernées (*Photo ci contre : les débats sont suivis avec attention*)



Dans cette hypothèse, il conviendrait regrouper autour du 8 mai la journée des déportés (dernier dimanche d'avril), la journée des Justes, autour du 5 décembre la journée d'hommage aux Harkis et membres des forces supplétives (25 septembre) L'hommage aux morts pour la France en Indochine serait regroupée le 11 novembre, conformément à la Loi.

Une condition est posée : à chacune des manifestations il sera clairement énoncé l'ensemble des cérémonies célébrées

Un débat s'engage : un adhérent déplore qu'aucune information sur un sujet aussi sensible n'ait été donnée à l'assemblée des membres de l'association. Réponse : le bulletin 48 en a fait écho ; il y était même suggéré le compromis auquel nous pouvions arriver. Beaucoup regrettent que certains sacrifices tombent dans l'oubli : nous ferons tout pour que cela ne se produise pas. M Bénintendi s'engage à faire lire aux monuments aux morts tous les messages ministériels pour les cérémonies regroupées. L'association, pour sa part organisera un pèlerinage le 8 juin à Fréjus au mémorial d'Indochine, le sujet de ses messages concernera l'ensemble des commémorations.

M Bénintendi déclare en outre que, prévenu que l'association déposera une gerbe à la stèle du rond point des Harkis le 25 septembre, la municipalité s'associera à ce geste d'hommage ;

Le président précise que l'association est invitée à donner un avis, qu'en aucun cas elle peut être décisionnaire en ce domaine, la municipalité ayant seule la responsabilité et l'initiative d'organiser les commémorations. Il est reconnaissant à M Bénintendi d'avoir consulté l'association sur ce sujet délicat avant toute décision.

La proposition est mise aux voix : abstentions 0 Contre 2. Avis conforme est donc donné à la municipalité.

Projet d'activités 2016 :

Jean Claude Germone présente le projet préparé par Julien Cornez tel qu'il est présenté dans les documents rattachés au bulletin n° 51.

Ce sujet n'appelle aucune demande d'intervention est adopté à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2016 :

Le président regrette une erreur dans l'estimation de la subvention municipale donnée dans le document préparatoire à 1200 €. Il convient de lire 1600 € (subvention 2015 : 1550 €) , dégageant ainsi une recette supplémentaire de 400 € qui viendra en augmentation des dépenses sorties qui passent ainsi de 500 à 900 €.

Le budget 2016 est en déséquilibre, il faudra puiser dans les réserves à hauteur de 317.44 € pour le compenser. Cela tient au fait que les cotisations sont restées au même taux depuis 6 ans alors que les dépenses courantes augmentent. Les réserves autorisent ce léger déséquilibre

Le projet est mis au voix ; il est adopté à l'unanimité sans réserve.

Cotisations 2017 :

Le président, dans le souci de ne pas augmenter le taux des cotisations, en propose le maintien pour 2017 des cotisations à 20 € pour les anciens combattants et les sympathisants, 12 € pour les conjoints survivants.

Adopté à l'unanimité.

Intervention de Monsieur Bénintendi

M Marc Bénintendi, Maire Adjoint, exprime ses remerciements au président de son invitation et le plaisir d'être aux côtés des Anciens Combattants à l'écoute de leurs débats. Il félicite l'Association pour son dynamisme et son engagement envers le devoir de mémoire et sa transmission à la jeune génération.

Devant l'horreur des attentats terroristes il renouvelle son soutien total aux victimes et aux familles endeuillées.

Le président remercie M Bénintendi ; il souligne l'écoute constante et le soutien de la municipalité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

Ernest Galvez

L'après Assemblée Générale.

Les débats clos, place est donnée à la seconde mi-temps, celle de la convivialité.

Tradition oblige la brioche à la nougatine était au rendez-vous ; elle n'a rien perdu à sa qualité gustative que nous devons à Eric Pigaglio et on est venu au rab...



Bien sûr le tirage de la tombola, cette année encore bien fournie par nos généreux donateurs, a animé cette seconde partie.

Sous la houlette de Bernard Fresse secondé par Daniel Bonissent lequel avait endossé le rôle du porteur de cadeaux, le sort a attribué à qui un lot de bouteilles, à qui un repas, à qui un bon pour une prestation de service...



Assemblée Générale : L'analyse.

Cette AG 2016 reste dans le droit fil de celles qui l'ont précédée : une bonne participation des adhérents, un suivi attentif des débats, une confiance renouvelée au Conseil d'Administration certes, mais aussi une convivialité palpable, indispensable à la cohésion du groupe.

Il est de mon devoir de saluer tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette journée, les trois porte-drapeaux, par la dignité avec laquelle ils se sont acquittés de leur mission, ont su nous rendre encore plus sensibles à la symbolique de nos couleurs et nous en imposer le respect, les intervenants à la tribune par la clarté de leur exposé ont mérité cette écoute attentive, les bénévoles fidèles à l'installation de la salle, au service des tables, à la tombola ont droit à notre reconnaissance.

Il est de mon devoir aussi de remercier très chaleureusement les personnes ou les commerçants locaux qui ont répondu favorablement à notre demande de dotation de la tombola. Par ce geste s'ils aident matériellement l'association, ils nous apportent, à mes yeux beaucoup plus. C'est une adhésion à nos valeurs, un soutien moral aux actions de mémoire que le devoir nous impose.

Chacun trouvera ci-dessous la liste de ces donateurs. Ils nous ont fait confiance, ils s'engagent avec nous, ils sont « partie prenante » dans la vie de notre village. Ne les oubliez pas dans vos achats futurs.

Les Donateurs

Air du Temps

Avenir.Com

Boulangerie de la Mairie

Boulangerie Jean Bat

Boulangerie Val des Pins

Caisse d'Épargne

Cave Coop de Pierrefeu

Cave Pierrefin

Château de l'Aumérade

Château la Gordone

Château la Tour l'Évêque

Château Montaud

Chris Fleurs

Corail Plomberie

Dog House dog

Domaine de Peirecédès

Vignobles Kennel

Domaine la Tour des Vidaux

Domaine Mas du Pouret

Domaine Tibaurine

Eglantine Fleurs

Ets Dominati

Garage Point S

Garage Renaud Pro-Tech

Optique Mariotte

Pharmacie Bouisson

Pharmacie des Oliviers

Restaurant la Grange

Restaurant le Grignotière

Restaurant Pietra Foci

Simply Market

Maurice Perrier

Un enfant de Pierrefeu à l'honneur Marcel Ghio, Chevalier du Mérite Maritime.

C'est à Pierrefeu, le 5 mai 1935, à la coopérative vinicole, que Marcel Ghio vit le jour. Ses parents, Jean Baptiste et Joséphine, employés par la coopérative, y étaient logés. Marcel sera le seul enfant de ce couple.

La rue du Moulin, dans le haut de Saint René, accueillit la famille lorsque cette dernière quitta la coopérative pour se consacrer au travail en forêt : Coupe de bois, essartage, fabrication de balais de bruyère livrés à La Seyne pour le nettoyage des bateaux. Des fûts propres au bois d'œuvre étaient, pour partie, destinés à la scierie Saint Georges installée sur la place, juste en dessous de l'habitation, en face de la fontaine.

Marcel va vivre son enfance dans ce village, comme un enfant de Saint René, avec un groupe de garçons de son âge.

Qu'était la vie à Pierrefeu pour ces gamins des années 40 ? Les souvenirs des moments de jeux, d'escapades, de quelques sottises anodines remontent à la surface dans une chronologie incertaine ; le temps qui efface le superflu ayant fait son œuvre.



Il faut entendre comment ces enfants d'hier, devenus seniors aujourd'hui, parlent de leur maître d'école, un certain Monsieur Jourda. Grand respect et admiration qui s'enracinent dans la reconnaissance, ne sont pas des mots trop forts pour traduire l'émotion qui se dégage de nos entretiens. Un enseignant aimé de ses élèves, un de ces enseignants « hussards de la République »

dont Pagnol parle avec tant d'amour. Marcel Ghio dira « c'est grâce à M Jourda que j'ai quitté l'école pour le collège, que je suis devenu ce que je suis ». Bel hommage s'il en est.

Sur la photo ci-dessus (photo de classe de Raymond Baccino), on voit ce maître adulé. Marcel Ghio est au 2ème rang le 1er à partir de la gauche, Raymond Baccino 3ème rang 1er à gauche. On peut aussi retrouver Jean Miniconi, Maurice Pouget, Gaby Eugène et bien d'autres. Les anciens, allez-vous tous les reconnaître, et peut-être même vous y retrouver ???

Et puis, il y a toutes les petites histoires qui font le quotidien des jeunes de cette époque.

Les premiers souvenirs sont ceux de l'occupation, de la guerre, des alertes. Marcel est de ceux qui vont à la « gamelle » derrière le grand Hôtel durant l'occupation des Italiens, qui se réfugient dans le réseau des eaux de ruissellement sous la place des Palmiers au moment des alertes.

C'est aussi l'histoire du petit marccassin encore rayé, enlevé à sa mère, par Jean Baptiste pendant ses travaux en forêt. Et elle a chargé la laie... Mais sans succès...

La bestiole, bien apprivoisée, était quelque peu la mascotte du groupe : le biberon, puis le ruban autour du cou, les jeux, le nourrissage dès la sortie de l'école. Puis un jour, Mickey est trouvé mort, sans doute empoisonné par un voisin, diront les gamins...

Un beau jour d'été trois des lurons de Saint René prennent idée de se fabriquer une embarcation pour naviguer sur ... le Réal Martin. Il y a, bien sûr, Marcel et ses inséparables amis Pépé et Félix. Un flotteur d'hydravion ferait bien l'affaire ; se procurer un tel accessoire est chose aisée, il suffit de puiser dans le tas de ferraille de la Base. On rampe dans les hautes herbes, on attache une corde (pardon, on amarre un bout, nous sommes dans le vocabulaire marin) à un flotteur, on se replie, à la barbe des gardes on tire ; l'engin ainsi tracté, passe sous les barbelés. Comment maintenant le transporter ? Félix s'en chargea en courant réquisitionner une brouette dans l'entrepôt de l'entreprise familiale de maçonnerie.

La découpe au burin fut plus ardue que l'on se l'imaginait et le merveilleux projet tomba à l'eau, sans jamais être allé à l'eau...

M. Jourda ayant convaincu les parents, Marcel, à 12 ans, quitte l'école et ses copains pour le collège à Toulon. A 14 ans il est admis à l'école des apprentis mécaniciens (Les Arpètes) à Saint Mandrier. Il n'est autorisé à rejoindre sa famille qu'un dimanche par mois... Ses liens avec son village natal ne sont pas pour autant affectés...

A 16 ans, en 1951, il entre dans la Marine nationale pour une carrière de 19 ans qu'il terminera avec le grade de Maître Principal Mécanicien BS (équivalent au grade d'Adjudant Chef de l'armée de terre).

Il obtiendra par 3 embarquements comme instructeur EAMF, instructeur au centre d'entraînement de la Flotte à Toulon, et adjoint au commandant chargé de l'entretien et réparation des navires. Chef mécanicien à bord de la gabare Scorpion, Marcel est chargé de la préparation et de la protection des tirs aériens au centre du Pacifique Mururoa.

En 1970, il renoncera à l'offre de prendre « l'épaulette » et à devenir Officier des Equipages pour intégrer le Bureau Véritas (BV) en qualité d'expert 1^{er} échelon. La promotion au sein du BV est rapide, expert 2^{ème} échelon en 1971, expert principal en 1974. Il assure des missions délicates en France et à l'étranger. Il est nommé chef du centre de Véritas à la Rochelle, il terminera sa carrière en 1994 comme Inspecteur Cadre supérieur de la région Méditerranée Atlantique. Marcel Ghio est reconnu comme « une personnalité incontournable du monde maritime français et international » (Bernard Anne).

Marcel Ghio a épousé en 1958 Marie Claude Cabon originaire du Pont du Las, elle-même fille de marin. Trois enfants naîtront de cette union, enfants qui ont éprouvé leurs premières impressions dans la région rochelaise ; ils s'y sont installés.

Une longue maladie, à la troisième atteinte, a eu raison des forces de Marie-Claude en 2003. Marcel, titulaire de la Croix du Combattant, des médailles de Reconnaissance de la Nation, d'AFN, du Moyen Orient pour participation aux événements de Suez en 1956, désormais chevalier dans l'ordre du Mérite Maritime par décret du Premier ministre du 15 janvier 2015, s'est retiré à La Garde.

Toutes nos félicitations à Marcel, fidèle à Pierrefeu, à ses amis, à notre association.

Les déclarations de revenus 2015

Les titulaires de la Carte du Combattant bénéficient d'une demi-part supplémentaire au foyer fiscal dès qu'ils ont 75 ans révolus au 1^{er} janvier de l'année d'imposition (ou fiscale). Il convient de faire le distinguo – subtile - entre année durant laquelle les revenus ont été perçus et l'année durant laquelle ces revenus seront imposés, cette « nuance » ayant prêté à confusion tant dans l'esprit des ayants droit que dans le traitement du dossier par le fisc.

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises pour faire rétablir dans leurs droits certains d'entre nous, y compris en faisant appel à Mme Pons, notre député.

Revenus de 2015 déclarés en 2016 = impôts acquittés en 2016

Revenus de 2015 = année d'imposition 2016.

Ainsi ceux qui sont nés en 1940 (même le 31 12 40) ont donc 75 ans révolus au 1^{er} janvier 2016 entrent dès l'année fiscale 2016 dans le champ d'application de ces dispositions.

Nouvelle disposition :

Le parlement a voté au cours du débat sur la loi de finances, et contre l'avis du gouvernement, l'application de cette mesure à 74 ans.

Ainsi cette année la **demi-part supplémentaire est acquise pour la première fois cette année pour les natifs de 1940 et de 1941.**

Vous êtes concernés ? Cochez la case S de votre déclaration.

Les plus anciens, vérifiez que la case S de votre déclaration est bien cochée.

Des nouvelles des nôtres.

Guy Banner, déjà cruellement marqué par le deuil qui vient de frapper sa famille, a subi une lourde intervention chirurgicale rénale. Il a bien récupéré.

Julien Cornez a été hospitalisé à l'hôpital Ste Anne de Toulon. Sa santé s'est nettement améliorée. On peut le voir à nouveau, et avec satisfaction, jouer au Candide qui cultive son jardin, sa passion. Mais il sait très bien qu'il doit rester encore prudent, que des contrôles médicaux seront nécessaires.

Yves Lopez s'est vu imposer un séjour à Ste Anne pour une délicate intervention chirurgicale. Il a rejoint son domicile, on peut le voir faire ses emplettes, il se porte bien malgré quelques kilos perdus qui seront vite récupérés.

Au moment où sont écrites ces lignes Jacky Vola est hospitalisé à Clair Val pour une opération de chirurgie cardiaque Tout s'est bien passé et nous attendons d'autres nouvelles.

A tous nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Draguignan, 14 janvier 2016 : le parrainage.

Nous avons tenu nos engagements : recueillement et devoir de mémoire envers Arwin Limke, le GI tombé le 16 août 1944 à Montaud pour la libération de Pierrefeu à travers le parrainage de sa tombe.

M Marc Bénintendi, Maire adjoint délégué aux anciens combattants représentait la municipalité. S'étaient joints à nous les Médailleurs Militaires, Rhin et Danube, Le comité du Souvenir Français de La Londe, la section du Souvenir Français de Pierrefeu. Ce sont cinq drapeaux qui ont ouvert le cortège.

Comme lors de notre première visite à la nécropole américaine de Draguignan, la pluie ne nous a épargnés. Il a plu, beaucoup plu, notre programme a dû être modifié.

Emouvante fut la cérémonie à La Chapelle avec dépôt de gerbe, des flammes du souvenir, allocution de Marc Bénintendi et les remerciements de la ville de Pierrefeu à ceux qui l'ont libérée, puis de Maurice Perrier au nom de l'Association qui terminera en ces termes : « *au moment où le monde libre est atteint dans sa chair par les tenants d'une idéologie totalitaire, criminelle, pernicieuse,.... mettons tout en œuvre pour que ces sacrifices ne s'avèrent jamais inutiles .Que ce majestueux ange de pierre, gardien des tombes de ces soldats de toutes les confessions morts côte à côte pour une même cause.... nous rappelle à tout jamais que le vivre ensemble, le mourir ensemble sont toujours possibles aux hommes de bonne volonté* ».



Puis ce fut le recueillement sur la tombe d'Arwin, le dépôt d'un bouquet et de la flamme du souvenir, et à l'initiative de Mme Libersa une simple fleur sur la croix de la sépulture d'un enfant d'un soldat américain décédé en bas âge.

Pluie oblige, nous avons quitté la nécropole bien avant l'heure prévue du

repas. Trouver visite de substitution avant le déjeuner à l'Orée du Bois ? C'e fut le musée des Arts et Traditions Populaires. Une pure merveille ... Retenez l'adresse : 75 Place Georges Brassens.

Nous remercions chaleureusement Mme Alison Libersa pour son accueil, pour sa disponibilité et pour les invitations qu'elle nous a adressées : le Mémorial Day le dimanche 29 mai, une soirée « bougies » sur les tombes en décembre (vraisemblablement le 8).

Les projets de ce printemps 2016.

Hors de Pierrefeu.

Dimanche 29 mai (fête des mères) : **Mémorial Day à Draguignan** .

Le matin : départ vers 8 heures de la place du Dixmude –
Participation à la cérémonie suivie du vin d'honneur
Repas à l'Orée du Bois

Mercredi 8 juin : Journée d'Hommage aux morts en Indochine.

Le matin : Participation à la commémoration officielle au mémorial d'Indochine à Fréjus.
Repas de midi chez Gérard Leserre à ST Agulf (traiteur qui nous sert nos repas du 8 mai et 11 novembre) ,
L'après midi : Visite du musée des troupes de marine guidée par le Lt-Colonel conservateur du musée et précédée de la projection d'un film.

Ces deux déplacements obligent à prévoir les moyens de déplacement à la charge en partie ou en totalité par l'association, comme la commande des repas. Si vous êtes intéressé(e) procédez sans délai à votre inscription.

A Pierrefeu.

Dimanche 8 mai : Commémoration de la victoire

Cérémonie habituelle – Remise de la Croix du Combattant à Yves Lopez, de la médaille du Titre de Reconnaissance de la Nation à Henri Noféri- Repas dansant aux Tonneaux servi par Gérard Le Serre et animé par J Pierre Solo.

Judi 16 juin : Méchoui au Stade municipal.

Un vrai méchoui préparé et servi par Patrick Mons

On trouvera tous les détails et conditions d'inscription sur les fiches annexes.

Les projets à plus long terme.

5 décembre : Journée d'hommage aux morts en AFN

Préparer une journée à l'image de ce que sont le 8 mai et le 11 novembre repas aux Tonneaux

8(?) décembre à Draguignan

Participation en liaison avec la municipalité et le Conseil Municipal des Jeunes à cette soirée exceptionnelle.

L'abondance des informations contenues dans ce bulletin nous font remettre en juin le supplément « Carnets de Mémoire ».